

RANDONNEE PEDESTRE 2025/2026



<u>Date</u>	<u>Lieux</u>	<u>Départ</u>	<u>Responsables</u>	<u>Dénivelé</u>	<u>Temps</u>	<u>Kms</u>
14 Septembre	Remontée de la Gervanne	8h30	S. COUSIN	100 m	5h00	
28 Septembre	Tour des Bros (Coux 07)	8h 30	R. FAISANT	400 m	4h00	10 km
19 Octobre	Rando « Octobre Rose » à définir					
16 Novembre	Rocher d'Ajoux (07)	8h00	D. PELLIER	500 m		14 km
30 Novembre	Rocher du Crestat (Diois)	8h00	J.L .BONTOUX	600 m	5h00	9 km
5 Décembre	Soirée Photos Randos+ casse-croûte	19h00	à la MJC			
11 Janvier	Journée Raquettes à définir		B. BROCHIER			
11 Janvier	Rando à définir		A SERRE			
22-23 Janvier	Séjour Raquettes à définir inscriptions		B. BROCHIER			
1 Février	Journée Raquettes à définir		B. BROCHIER			
1 Février	Rando à définir		A SERRE			
22 Février	Journée Raquettes à définir		B. BROCHIER			
22 Février	Rando à définir		D. PELLIER			
8 Mars	Les Tuffières de Peyrus	8h30	S. COUSIN	400 m		11 km
29 Mars	La Coulet de la Soulière (St Priest 07)	8h30	D. PELLIER	620 m		15 km
12 Avril	Le Vautour (St Féréol 30 Pas)	8h00	J.L. BONTOUX	650 m	6h00	11 km
26 Avril	De Chomérac au vieux château de St Alban	8h00	D. PELLIER	560 m		18 km
1 Mai	Crêtes d'Aurel (Omelettes)	8h00	S. COUSIN	650 m		14 km
24 Mai	Les Lames de Pennes le Sec	8h00	D. PELLIER	665 m		15 km
31 Mai	Sortie Vélo Infos à venir		J.L.GRENOUILLAT			
31 Mai	Rando à définir		A SERRE			
14 Juin	Pré de Cinq Sous (Beaugard Baret)	8h00	R. FAISANT	850m		12 km
29/30 Juin	Séjour Haute Maurienne inscriptions		B. BROCHIER			

Les Départs se font (à heure précise) sur le Parking des boules (rue à droite après la « Roue Libre »)

MJC MONTMEYRAN ■ 04 75 59 34 95

CARTES MJC & Adhésion Activité OBLIGATOIRES

Voir informations au verso



Responsables de sorties :

B.BROCHIER : 06 31 78 18 95

S.COUSIN : 07 68 76 58 63

D. PELLIER : 06 81 30 85 33

J.L.GRENOUILLAT : 06 85 49 41 70

A. SERRE : 06 38 11 82 91

J.L BONTOUX : 06 21 43 93 22

R. FAISANT : 06 07 18 89 73

Coordinatrice de l'activité : Hélène SERRE : 07 68 85 89 47

Règles générales :

- L'activité montagne fonctionne avec des animateurs bénévoles qui sont là pour faire découvrir la Randonnée.
- Chaque participant est **responsable** de sa sécurité et celle de ses enfants.
- Pour les Séjours, les places sont attribuées suivant l'ordre d'inscription et à réception des chèques d'arrhes.
- Les arrhes versées seront encaissées en cas de désistement, et le solde des frais engagés pourra être demandé.
- Pour les sorties raquettes, prévoir son équipement.
- Des modifications de programme peuvent intervenir. Les responsables des sorties communiqueront par email ces changements même tardivement, surveillez votre messagerie... !
- Les responsables apporteront les **compléments d'info** pour les randos "**à définir**" dans la semaine précédente.
- Indemnisation kilométrique calculée sur la base de 30cts par Km par véhicule (susceptible d'évoluer en fonction du cours du carburant) frais autoroutiers en plus.